

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

www.lemois-ess.org

Novembre 2018

Conférences

Spectacles

Rencontres



GUIDE DU PARTICIPANT AU MOIS DE L'ESS 2018

Objectifs du Mois de l'ESS

L'événement porte l'ambition de **permettre au grand public de découvrir ou de mieux connaître l'ESS** en participant à une ou plusieurs manifestations organisées en novembre sur tout le territoire ligérien.

Pour les acteurs et partenaires de l'ESS, il s'agit de **communiquer ensemble** sur ce qui fait et ce que fait l'ESS pour qu'elle soit mieux comprise et gagne en visibilité.

La 11^{ème} édition du Mois de l'ESS aura lieu en novembre et sur l'ensemble du territoire national.

Inscrire une manifestation

Si vous êtes une organisation de l'ESS ou acteur de son développement, vous pouvez programmer une manifestation en novembre prochain.

Le sujet de votre manifestation peut porter sur votre activité ou sur un des nombreux thèmes transversaux portés par l'ESS : engagement citoyen, coopération, entrepreneuriat collectif, développement durable, utilité sociale, consommation responsable, finance solidaire...

Quel que soit le thème de la manifestation, nous vous conseillons de faire le lien avec l'ESS, dans l'objectif de permettre aux participants de découvrir ou mieux appréhender l'ESS.

Le format de votre manifestation est libre : portes-ouvertes, atelier participatif, spectacle, ciné-débat, conférence, rencontre... Sachez cependant que les formats participatifs (portes-ouvertes, visites, forums...) ou festifs (repas, jeux, spectacles...) sont les plus attractifs.

L'inscription des manifestations se fait en ligne sur un site dédié : <http://www.lemois-ess.org>. Elle est gratuite mais nécessaire pour figurer dans le programme du Mois de l'ESS.

Engagements réciproques CRESS / Organismes

La CRESS s'engage à :

- mobiliser les acteurs de l'ESS du territoire pour développer la participation au Mois de l'ESS en région des Pays de la Loire
- assurer la communication et les relations presse sur le Mois de l'ESS à l'échelle régionale
- produire et diffuser des supports de communication sur le Mois de l'ESS (affiches, programme régional, bandeaux réseaux sociaux...)
- fournir aux organisateurs un kit de communication
- rendre visite à l'événement dans le programme régional papier (sous réserve de la date d'inscription) et sur le site internet de la CRESS des Pays de la Loire.

L'organisateur s'engage à :

- remplir le formulaire d'inscription le plus clairement possible sur le site du mois de l'ESS
- afficher le logo du Mois de l'ESS fourni dans le kit de communication sur tous les documents relatifs aux manifestations organisées dans ce cadre (relations presse, invitation, site internet, réseaux sociaux, newsletter...)
- fournir les outils de communication à ses propres adhérents ou partenaires
- remplir le bilan à l'issue de l'événement et envoyer à la CRESS les éventuelles retombées presse, dans l'objectif de produire un bilan régional.

Éléments de communication

Le **logo du Mois de l'ESS** est à apposer sur toutes les publications papier ou numériques, signature de mail, bannières des réseaux sociaux pour promouvoir le Mois !

Une **newsletter dédiée** sera envoyée par la CRESS chaque semaine de fin octobre à fin novembre. Elle reprendra les principaux événements à venir. Inscription sur : www.cress-pdl.org

Les **réseaux sociaux** de la CRESS des Pays de la Loire seront aux couleurs du Mois de l'ESS et permettront de suivre l'événement quotidiennement. N'hésitez pas à publier sur vos propres comptes des nouvelles relatives à vos manifestations passées ou à venir. L'utilisation du hashtag #MoisESS2018 dans vos messages sur les réseaux sociaux vous permettra de partager les actualités relatives à votre manifestation dans les actualités régionales et nationales du Mois. Si vous identifiez la CRESS dans vos messages (@cress_pdl sur twitter et @cress.pdl sur facebook), nous pourrions relayer vos messages.

Le **site internet régional** regroupera tous les événements enregistrés sur le site national afin de donner plus de visibilité aux manifestations en région Pays de la Loire.

Un **kit de communication** sera envoyé à l'ensemble des structures ayant inscrit leurs événements sur www.lemoisess.org. Il comprendra : l'affiche régionale du Mois de l'ESS 2018, le logo du Mois, les bannières réseaux sociaux.

Le **programme du Mois de l'ESS en Pays de la Loire** sera téléchargeable en pdf sur le site de la CRESS à compter du 10 octobre. Vous recevrez 3^{ème} semaine d'octobre une dotation d'affiches et de programmes du Mois de l'ESS.

Rappel du rétroplanning prévisionnel pour le Mois et les Prix ESS

21 juin 2018 - Ouverture des inscriptions pour les manifestations sur le site du Mois de l'ESS : www.lemois-ess.org

5 juillet 2018 - Ouverture des candidatures pour les Prix ESS : www.lesprix-ess.org. En 2018, 4 prix seront décernés : Égalité femmes-hommes, Transition écologique, Impact local et Coup de cœur

21 septembre 2018 - Clôtures des candidatures pour les Prix ESS

25 septembre - Clotûre des inscriptions des événements du Mois de l'ESS pour paraître dans le programme papier. Les événements inscrits sur le site après cette date ne seront visibles que sur internet

10 octobre - Le programme papier en version numérique est téléchargeable sur le site de la CRESS : www.cress-pdl.org

19/23 octobre - Réception des supports de communication (affiches et programmes papier)

Contact

Anne LE POCHAT - anne.lepochat@cress-pdl.org - 02 40 74 74 25

Charlotte FARINEL - charlotte.farinel@cress-pdl.org - 02 40 74 73 00

Retrouvez-nous sur :



@Cress.pdl



@cress_pdl